

LES PRESCRIPTIONS SE SUPERPOSANT AUX ZONAGES

Emplacements réservés

N	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'une liaison douce	Commune	1 040 m ²
2	Création d'une liaison douce	Commune	140 m ²
3	Création d'une liaison douce et d'une voie	Commune	117 m ²
4	Création d'une liaison douce	Commune	940 m ²
5	Création d'une voie de desserte	Commune	1 700 m ²
6	Création d'une voie de desserte et d'une liaison douce	Commune	210 m ²